ONUDC
Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

RAPPORT MONDIAL SUR LES DROGUES 2013

Résumé analytique

Le Rapport mondial sur les drogues passe en revue les évolutions récemment intervenues sur les marchés de la drogue, qu'il s'agisse de production, de trafic, de consommation ou d'effets sanitaires. Le chapitre premier du rapport 2013 examine la situation mondiale et les tendances récentes des différents marchés de la drogue, l'ampleur de l'usage illicite et ses incidences sanitaires.

Le chapitre 2 est consacré au phénomène des nouvelles substances psychoactives, aussi appelées nouveaux produits de synthèse (NPS), qui ont fait leur apparition ces 10 dernières années: celles-ci peuvent avoir des conséquences mortelles pour les consommateurs, mais elles sont difficiles à contrôler en raison d'une production et de "gammes de produits" dynamiques et très évolutives.

Vue d'ensemble

L'usage de drogues reste stable au niveau mondial

Dans l'ensemble, la situation mondiale en matière d'usage de drogues reste stable. Si, selon les estimations, le nombre total d'usagers de substances illicites, quelles qu'elles soient, a légèrement augmenté, le nombre d'usagers souffrant de troubles liés à la toxicomanie ou à l'usage de drogues est resté stable. L'augmentation du nombre annuel estimatif d'usagers est, en grande partie, attribuable à l'augmentation de la population mondiale.

Toutefois, la polyconsommation, en particulier l'association de médicaments délivrés sur ordonnance et de substances illicites, demeure problématique. L'usage détourné de sédatifs et de tranquillisants est particulièrement préoccupant, étant donné que plus de 60 % des pays visés par le rapport indiquent que ces médicaments figurent parmi les trois types de substances les plus fréquemment consommées.

Le nombre croissant de NPS vendus sur le marché est également devenu une source de préoccupation majeure en termes de santé publique, en raison non seulement de l'augmentation de la consommation, mais aussi du manque de travaux de recherche sur le sujet et d'une mauvaise connaissance des effets néfastes.

L'usage de drogues par injection et le VIH constituent toujours un problème de santé publique

D'après des données récentes, la prévalence des usagers de drogues par injection et celle des usagers par injection porteurs du VIH auraient été, en 2011, inférieures aux estimations précédentes: 14,0 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans auraient consommé des drogues par injection, tandis que 1,6 million d'usagers par injection auraient été porteurs du VIH. Ces chiffres correspondent à un recul de 12 % du nombre d'usagers par injection et de 46 % du nombre d'usagers par injection porteurs du VIH par rapport aux estimations de 2008.

En 2011, le nombre de décès liés aux drogues a été estimé à 211 000. La plupart de ces décès ont été enregistrés parmi les jeunes toxicomanes et auraient en grande partie pu être évités. Les opioïdes restent le groupe de substances qui serait le plus fréquemment responsable de décès liés aux drogues. L'offre de services de traitement de la toxicomanie demeure grandement insuffisante: d'après les estimations, seul un consommateur de drogues à problème sur six a bénéficié d'un traitement au cours de l'année écoulée.

Le trafic maritime pose problème aux autorités

Compte tenu des importantes quantités de substances licites qui traversent quotidiennement les océans et les continents, dans des conteneurs ou même à bord de petites embarcations, le trafic maritime pose un problème particulièrement épineux aux autorités.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest semblent gagner en importance en tant qu'itinéraires de trafic maritime. Un nouvel itinéraire partant du sud de l'Afghanistan pour rejoindre les ports de la République islamique d'Iran ou du Pakistan puis les ports d'Afrique de l'Est ou de l'Ouest est de plus en plus utilisé par les trafiquants pour approvisionner les marchés de consommation. Depuis 2009, les saisies d'héroïne ont nettement augmenté en Afrique, en particulier en Afrique de l'Est, où elles ont pratiquement été multipliées par dix.

L'expérience montre qu'une saisie effectuée en mer est presque toujours plus importante qu'une saisie réalisée dans le réseau routier ou ferroviaire. En effet, si les saisies effectuées en mer ne représentent que 11 % de l'ensemble des opérations réalisées à l'échelle mondiale, toutes catégories de drogues confondues, chacune d'elles représente en moyenne un volume 30 fois plus important que celui des saisies d'envois acheminés par voie aérienne. Avec des efforts d'interception ciblés, les autorités pourraient saisir de plus grosses quantités de drogues acheminées par voie maritime.

Nouveaux itinéraires de trafic

De plus en plus souvent, les trafiquants cherchent de nouveaux itinéraires en complément des anciens: c'est ainsi que de nouveaux itinéraires terrestres de trafic d'héroïne auraient vu le jour et viendraient s'ajouter aux routes bien établies des Balkans et du Nord, l'héroïne étant souvent acheminée par le sud depuis l'Afghanistan, via la République islamique d'Iran ou le Pakistan, pour traverser le Moyen-Orient en passant par l'Iraq. Si la route des Balkans reste l'itinéraire le plus emprunté, une diminution de la quantité d'héroïne acheminée par cette voie a été observée.

Par ailleurs, les opiacés afghans semblent faire de plus en plus concurrence aux opiacés produits et consommés en Asie de l'Est et du Sud-Est, comme le montrent les saisies effectuées dans les pays de cette région.

S'il apparaît clairement que le continent africain est de plus en plus important et vulnérable pour ce qui est de la prolifération des itinéraires de trafic, les données disponibles sont très limitées. Pour surveiller efficacement cette tendance inquiétante, il est urgent de renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données des pays de la région.

Les saisies de cocaïne effectuées en Colombie donnent à penser que, pour le trafic maritime, l'Atlantique gagnerait en importance par rapport au Pacifique; les liens linguistiques semblent jouer un rôle dans le trafic en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe via le Brésil, le Portugal et les pays lusophones d'Afrique. Le marché de la cocaïne semble s'étendre vers les économies émergentes d'Asie.

Tendances générales des différentes catégories de drogues

Opiacés

Les tendances en matière de production et de consommation d'opiacés affichent des changements majeurs.

Les données limitées qui sont disponibles laissent penser que l'usage d'opioïdes (opioïdes de prescription, héroïne et opium) augmente dans certaines parties d'Asie (Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi qu'Asie centrale et occidentale) et en Afrique depuis 2009.

L'usage d'opiacés (héroïne et opium) reste en revanche stable (environ 16,5 millions de personnes, ou 0,4 % de la population âgée de 15 à 64 ans), bien que la prévalence signalée en Asie du Sud-Ouest, en Asie centrale, en Europe orientale et en Europe du Sud-Est ainsi qu'en Amérique du Nord soit élevée.

En Europe précisément, l'usage d'héroïne serait en recul du fait d'un certain nombre de facteurs tels que le vieillissement de la population d'usagers sous traitement et l'interception accrue de l'offre.

Néanmoins, des opioïdes de prescription continueraient d'être consommés à des fins non médicales dans certaines parties de la région.

En termes de production, l'Afghanistan reste le premier producteur d'opium et cultivateur de pavot au monde (74 % de la production mondiale illicite d'opium en 2012). Si la superficie totale consacrée à la culture du pavot dans le monde a augmenté de 15 % en 2012, par suite en particulier des augmentations enregistrées en Afghanistan et au Myanmar, la production mondiale d'opium a baissé de pratiquement 30 %, tombant à moins de 5 000 tonnes en 2012, en raison essentiellement de faibles rendements en Afghanistan. Le Mexique est resté le principal producteur d'opium des Amériques.

Il semble que la production d'opium en République démocratique populaire lao et au Myanmar ne permette pas de répondre à la hausse de la demande due à un nombre croissant d'usagers d'héroïne dans certaines parties de l'Asie.

Si les saisies de morphine et d'héroïne ont progressé à l'échelle mondiale en 2011, des baisses ont été observées dans certaines régions et dans certains pays, comme en Turquie et en Europe occidentale et centrale.

Cocaïne

La superficie consacrée à la culture du cocaïer dans le monde se montait en 2011 à 155 600 hectares, soit un chiffre pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente mais de 14 % inférieur à celui de 2007 et de 30 % inférieur à celui de 2000. Le volume estimatif de la fabrication de cocaïne, exprimé en cocaïne pure à 100 %, se situait entre 776 et 1 051 tonnes en 2011, soit à un niveau pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente. Les plus importantes saisies de cocaïne effectuées dans le monde (indépendamment du degré de pureté) continuent d'être signalées par la Colombie (200 tonnes) et les États-Unis (94 tonnes). Toutefois, il semblerait que le marché de la cocaïne se déplace depuis quelques années vers différentes régions qui n'étaient jusque-là associées ni au trafic ni à l'usage de cette substance. Des hausses notables ont été observées en Asie, en Océanie, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. En Amérique centrale, l'intensification de la concurrence dans le trafic de la cocaïne a entraîné une recrudescence de la violence.

La cocaïne a longtemps été considérée comme une drogue de riche. Certaines données, quoique insuffisantes, laissent penser que cette perception n'est pas dénuée de fondement, toutes choses égales par ailleurs. Néanmoins, l'ampleur de l'usage de cocaïne n'est pas toujours fonction du niveau de richesse: certains pays riches enregistrent des taux de prévalence faibles, et inversement.

Il semble que, dans certaines parties d'Asie de l'Est et du Sud-Est, le risque de progression de l'usage de cocaïne soit élevé (même si le niveau de départ est très faible). Les saisies opérées à Hong Kong (Chine) ont fortement augmenté, pour atteindre presque 600 kg en 2010, et ont même dépassé les 800 kg en 2011. Cette évolution est attribuable à plusieurs facteurs, souvent en rapport avec le prestige associé à l'usage de cocaïne et avec l'apparition de couches plus aisées de la population. En ce qui concerne l'Amérique latine, en revanche, cette augmentation est essentiellement due à des effets de contamination, la cocaïne étant facilement accessible et relativement abordable du fait de la proximité avec les pays producteurs.

En Amérique du Nord, les saisies et la prévalence de l'usage ont nettement diminué depuis 2006 (si ce n'est un rebond des saisies en 2011). Entre 2006 et 2011, l'usage de cocaïne parmi la population générale aux États-Unis a chuté de 40 %, ce qui s'explique en partie par la baisse de la production en Colombie, par l'action de détection et de répression et par la violence entre cartels.

Alors que l'Amérique du Nord et l'Europe centrale et occidentale dominaient autrefois le marché de la cocaïne, ces régions comptent aujourd'hui environ la moitié des usagers du monde, ce qui est le résultat d'une stabilisation de la consommation en Europe et d'un recul en Amérique du Nord.

En Océanie, en revanche, les saisies de cocaïne ont atteint des niveaux records en 2010 et 2011 (1,9 et 1,8 tonne, respectivement, contre 290 kg en 2009). En Australie, le taux de prévalence annuel

de l'usage de cocaïne parmi la population âgée de 14 ans et plus a plus que doublé, passant de 1,0 % en 2004 à 2,1 % en 2010; ce chiffre est supérieur à la moyenne européenne et aux taux correspondants enregistrés aux États-Unis.

Stimulants de type amphétamine

Certains éléments indiquent que le marché des stimulants de type amphétamine est en progression: les saisies et la consommation sont en hausse, la fabrication semble se développer et de nouveaux marchés voient le jour.

La consommation de stimulants de type amphétamine, "ecstasy" mise à part, reste très répandue dans le monde et semble croître dans la plupart des régions. En 2011, on estimait que 0,7 % de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans (soit 33,8 millions de personnes) avait consommé des stimulants de type amphétamine au cours de l'année écoulée; le taux de prévalence de l'usage d'"ecstasy" (19,4 millions de personnes, ou 0,4 % de la population) était en baisse par rapport à 2009.

Si l'usage des stimulants de type amphétamine est stable sur les marchés traditionnels d'Amérique du Nord et d'Océanie, il semble progresser dans les économies développées d'Asie, en particulier d'Asie de l'Est et du Sud-Est, et il connaîtrait un certain essor en Afrique. Cette observation est étayée par l'augmentation des détournements de précurseurs, des saisies et de la fabrication de méthamphétamine. Dans la région, la prévalence annuelle de l'usage de stimulants de type amphétamine serait, selon les estimations, supérieure à la moyenne mondiale.

À l'échelle mondiale, les saisies ont atteint un nouveau record: 123 tonnes en 2011, soit une augmentation de 66 % par rapport à 2010 (74 tonnes) et une multiplication par deux par rapport à 2005 (60 tonnes). Le Mexique a réalisé les plus importantes saisies de méthamphétamine, dont le volume a doublé en l'espace d'un an, passant de 13 à 31 tonnes. Il dépasse ainsi pour la première fois les États-Unis.

La méthamphétamine reste le premier des stimulants de type amphétamine du marché; elle représentait 71 % des saisies mondiales de ces stimulants en 2011. Les comprimés de méthamphétamine demeurent les stimulants de type amphétamine les plus consommés en Asie de l'Est et du Sud-Est, où 122,8 millions de comprimés ont été saisis en 2011, ce qui représente toutefois une baisse de 9 % par rapport à 2010 (134,4 millions de comprimés). Les saisies de méthamphétamine sous forme de cristaux ont quant à elles augmenté, atteignant 8,8 tonnes, soit le niveau le plus élevé de ces cinq dernières années, ce qui indique que la substance constitue une menace immédiate.

La fabrication de méthamphétamine semble s'étendre également: de nouvelles installations ont été découvertes notamment en Pologne et en Fédération de Russie. Certaines données indiquent aussi que la fabrication progresse en Amérique centrale et que les organisations mexicaines jouent un rôle de plus en plus important sur le marché des drogues synthétiques à l'échelle régionale.

Les saisies d'amphétamine ont également augmenté, en particulier au Moyen-Orient, où cette drogue est facilement accessible sous forme de comprimés qui sont commercialisés en tant que "Captagon" et qui contiennent essentiellement de l'amphétamine.

En 2011, l'Europe et les États-Unis ont signalé à peu près le même nombre de laboratoires d'amphétamine (58 et 57, respectivement), leur nombre total étant resté relativement stable par rapport à 2010.

L'usage d'"ecstasy" a reculé à l'échelle mondiale, mais semble augmenter en Europe. Par ordre croissant, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie sont toujours les trois régions où la prévalence de l'usage d'"ecstasy" est supérieure à la moyenne mondiale.

Cannabis

Il est difficile de donner un aperçu général des niveaux de culture et de production de cannabis: si le cannabis est produit dans pratiquement tous les pays du monde, sa culture est très localisée et approvisionne, le plus souvent, les marchés locaux.

Le cannabis reste la substance illicite la plus consommée dans le monde. La prévalence de son usage a légèrement augmenté (180,6 millions de consommateurs, ou 3,9 % de la population âgée de 15 à 64 ans) par rapport aux estimations de 2009.

La superficie des cultures éradiquées a augmenté aux États-Unis, ce qui pourrait laisser entendre que la superficie des cultures a augmenté. La culture semble d'ailleurs avoir progressé dans l'ensemble des Amériques. En Amérique du Sud, les saisies d'herbe de cannabis signalées ont augmenté de 46 % en 2011.

En Europe, les saisies d'herbe de cannabis sont en hausse, tandis que celles de résine ("haschisch") baissent. Cette évolution pourrait indiquer que le cannabis de production nationale continue de remplacer la résine importée principalement du Maroc. La production de résine semble s'être stabilisée et aurait même baissé dans les principaux pays producteurs, à savoir l'Afghanistan et le Maroc.

De nombreux pays d'Afrique ont signalé des saisies d'herbe de cannabis, dont les plus importantes ont été déclarées par le Nigéria.

En Europe, le cannabis est généralement cultivé en pleine terre dans les pays où les conditions climatiques sont favorables. Dans les pays où celles-ci sont moins favorables, comme la Belgique ou les Pays-Bas, ce sont plus souvent des cultures en intérieur qui sont découvertes. Il est difficile de brosser un tableau précis de la culture et de l'éradication, étant donné que ces activités varient fortement d'un pays à l'autre et d'une zone climatique à l'autre. La densité des plants fluctue aussi fortement en fonction de la méthode de culture (en intérieur ou en pleine terre) et de facteurs environnementaux.

Nouvelles substances psychoactives

Si de nouvelles substances nocives sont toujours apparues très régulièrement sur le marché de la drogue, le système international de contrôle des drogues est pour la première fois mis à rude épreuve par la vitesse et la créativité propres au phénomène des nouvelles substances psychoactives ou nouveaux produits de synthèse (NPS).

Le nombre de NPS signalés par les États Membres à l'ONUDC est passé de 166 à la fin de 2009 à 251 à la mi-2012, ce qui représente une augmentation de plus de 50 %. Pour la première fois, ce nombre a en fait dépassé le nombre total des substances placées sous contrôle international (234).

Les NPS sont des produits qui font l'objet d'un usage nocif, que ce soit à l'état pur ou sous forme de préparations, qui ne sont pas placés sous contrôle en vertu des conventions internationales relatives aux drogues, mais qui peuvent représenter une menace pour la santé publique. Dans ce contexte, l'adjectif "nouveau" ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit de nouveautés en soi, mais de substances qui sont nouvellement apparues sur certains marchés. D'une manière générale, ce terme générique désigne toute substance ou tout produit psychoactif (nouveau) non placé sous contrôle qui vise à reproduire les effets de drogues soumises à contrôle.

Les États Membres s'attaquent à ce problème par diverses méthodes conformément à leur cadre législatif interne, en plaçant certaines substances ou leurs analogues sous contrôle.

D'une manière générale, on observe que, lorsqu'un NPS est placé sous contrôle ou classé, son usage recule peu après, ce qui a une incidence positive en termes de conséquences sanitaires et de décès liés à cette substance, même si l'"effet de substitution" empêche toute recherche approfondie sur les

incidences à long terme. Il y a bien évidemment des cas où le classement ou le contrôle n'a que peu ou pas d'effet, mais en général, les effets constatés sont les suivants:

a) La substance reste disponible sur le marché, mais son usage recule immédiatement. Cela a été le cas notamment de la méphédrone au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la BZP en Nouvelle-Zélande, des "euphorisants légaux" en Pologne, de la méphédrone en Australie et de la MDPV aux États-Unis d'Amérique;

b) L'usage de la substance recule après un certain temps, par exemple un an ou plus (comme cela a été le cas avec la kétamine aux États-Unis);

c) Le classement n'a guère d'effet ou aucun effet immédiat sur l'usage de la substance, comme cela a été le cas avec la méthylènedioxy-3,4 métamfétamine (MDMA), connue sous le nom d'"ecstasy", aux États-Unis et dans d'autres pays.

Par ailleurs, des NPS disparaissent parfois du marché, comme cela est arrivé à la plupart des substances placées sous contrôle en vertu de la Convention de 1961 et de la Convention de 1971. Sur les 234 substances actuellement placées sous contrôle international, seules quelques dizaines font encore l'objet d'un mésusage, qui se concentre essentiellement sur une douzaine d'entre elles.

Bien évidemment, l'adoption de lois soumettant les NPS à contrôle n'est pas une solution universellement applicable, et il existe toujours des exceptions à la règle. Toutefois, une approche globale tenant compte d'un certain nombre de facteurs – prévention et traitement, statut juridique, amélioration du contrôle des précurseurs et démantèlement des réseaux de trafiquants – doit être trouvée pour faire face à cette situation.

Il n'existe pas suffisamment de données d'observation à long terme qui permettent de prendre le recul pourtant nécessaire: dès qu'une substance est classée, elle est remplacée par une autre, ce qui explique qu'il est difficile d'étudier les effets à long terme sur l'usage et les effets sanitaires.

Le problème est particulièrement difficile à résoudre du fait que les fabricants produisent des variantes grâce auxquelles ils se soustraient aux nouveaux cadres juridiques qui sont sans cesse mis au point pour placer sous contrôle les substances connues. Les NPS comprennent des substances psychoactives de synthèse et d'origine végétale et ils se sont rapidement propagés sur des marchés très dispersés. Jusqu'à la mi-2012, la plupart des NPS identifiés étaient des cannabinoïdes de synthèse (23 %), des phénéthylamines (23 %) et des cathinones de synthèse (18 %); suivaient les tryptamines (10 %), les substances d'origine végétale (8 %) et les pipérazines (5 %). Les substances les plus courantes étaient le JWH-018 et le JWH-073 parmi les cannabinoïdes de synthèse; la méphédrone, la MDPV et la méthylone parmi les cathinones de synthèse; et la *m*-chlorophénylpipérazine (*m*CPP), la *N*-benzylpipérazine (BZP) et la 1-(3-trifluorométhylphényl)pipérazine (TFMPP) parmi les pipérazines. Les substances d'origine végétale étaient principalement le kratom, le khat et *Salvia divinorum*.

Ce qui rend les NPS particulièrement dangereux et problématiques est la manière dont ils sont généralement perçus. Ils sont souvent commercialisés en tant qu'"euphorisants légaux", terme laissant sous-entendre que leur consommation et leur usage ne sont pas nocifs, alors que la réalité est parfois bien différente. Pour tromper les autorités, les fournisseurs ont recours à des méthodes de commercialisation et des campagnes de publicité agressives et donnent aux substances des noms de produits d'usage quotidien relativement inoffensifs tels que désodorisants d'intérieur, sels de bain, encens à base de plantes et même engrais.

Des pays de pratiquement toutes les régions ont signalé l'apparition de NPS. Entre 2008 et 2012, ce sont avant tout des cannabinoïdes de synthèse et des cathinones de synthèse qui ont vu le jour, tandis que le nombre de pays ayant signalé de nouvelles phénéthylamines, kétamines et pipérazines a diminué (par rapport à la période antérieure à 2008).

Origine et fabrication

S'ils sont largement répandus en Europe et en Amérique du Nord, les NPS proviendraient aujourd'hui essentiellement d'Asie (Asie de l'Est et du Sud), en particulier de pays connus pour leurs secteurs chimique et pharmaceutique de pointe. Des pays situés en Europe, dans les Amériques et en Asie ont également signalé la fabrication de telles substances sur leur territoire. Néanmoins, la tendance générale est au trafic transrégional, contrairement à ce qui se passe avec la fabrication clandestine de substances psychotropes placées sous contrôle comme les stimulants de type amphétamine, qui a lieu le plus souvent dans la région où se trouvent les consommateurs.

Rôle de la technologie

Internet semble jouer un rôle important dans le commerce des NPS: 88 % des pays ayant répondu à l'enquête de l'ONUDC ont déclaré qu'il représentait la principale source d'approvisionnement de leurs marchés. Dans le même temps, une enquête Eurobaromètre a montré que seuls 7 % des jeunes consommateurs de ces substances en Europe (âgés de 15 à 24 ans) avaient utilisé Internet pour les acheter, ce qui donne à penser que, si les opérations d'importation et de commerce de gros se font de plus en plus par Internet, le consommateur final continue de privilégier les voies de distribution et de vente au détail plus traditionnelles.

Propagation des nouvelles substances psychoactives à l'échelle régionale

Avec son système d'alerte précoce auquel participent 27 pays de l'Union européenne ainsi que la Croatie, la Norvège et la Turquie, l'Europe dispose du système régional le plus avancé pour lutter contre l'apparition de NPS. Grâce à ce système, des alertes officielles ont été diffusées pour 236 nouvelles substances au total entre 2005 et 2012, soit pour plus de 90 % de toutes les substances recensées à l'échelle mondiale et signalées à l'ONUDC (251). Le nombre de NPS identifiés dans l'Union européenne est passé de 14 en 2005 à 236 à la fin de 2012.

Les NPS représenteraient déjà un segment de marché important. Dans l'Union européenne, près de 5 % des personnes âgées de 15 à 24 ans en ont déjà consommé; c'est l'équivalent d'un cinquième des personnes ayant déjà pris du cannabis et d'environ la moitié des personnes ayant déjà consommé d'autres drogues. Si l'usage de cannabis a nettement baissé parmi les adolescents et les jeunes en Europe ces 10 dernières années et si l'usage des autres drogues est resté essentiellement stable, l'usage de NPS a progressé.

En Europe, les données Eurobaromètre pour 2011 indiquent que près des trois quarts de l'ensemble des usagers de NPS se concentrent dans cinq pays: le Royaume-Uni (23 % du total de l'Union européenne), la Pologne (17 %), la France (14 %), l'Allemagne (12 %) et l'Espagne (8 %). Le Royaume-Uni est également le pays de l'Union européenne qui a identifié le plus grand nombre de ces substances (30 % du total entre 2005 et 2010).

Les États-Unis sont le pays qui a recensé le plus grand nombre de NPS à l'échelle mondiale: en 2012, ils en ont recensé 158 au total, soit deux fois plus que les pays de l'Union européenne (73). Les substances le plus souvent signalées étaient des cannabinoïdes de synthèse (51 en 2012, contre 2 en 2009) et des cathinones de synthèse (31 en 2012, contre 4 en 2009). Les deux ont de graves effets néfastes sur la santé. Parmi les étudiants, la consommation de NPS est plus fréquente que celle de n'importe quelle autre drogue, cannabis excepté, en raison principalement des cannabinoïdes de synthèse contenus dans le Spice ou des mélanges de plantes similaires. La consommation de NPS parmi les jeunes est deux fois plus importante aux États-Unis que dans l'Union européenne.

Au Canada, les autorités ont identifié 59 NPS au cours des deux premiers trimestres de 2012, soit presque autant qu'aux États-Unis. La plupart de ces substances étaient des cathinones de synthèse (18), des cannabinoïdes de synthèse (16) et des phénéthylamines (11). D'après une enquête nationale réalisée en milieu scolaire, l'usage de *Salvia divinorum* (prévalence au cours de la vie: 5,8 %), de

Datura (2,6 %), plante hallucinogène, et de kétamine (1,6 %) était courant parmi les élèves du secondaire de 15-16 ans.

Les NPS font également une percée dans les pays d'Amérique latine, même si, d'une manière générale, les taux de consommation de la région sont inférieurs à ceux enregistrés en Amérique du Nord ou en Europe. Les substances signalées comprennent la kétamine et des substances d'origine végétale, notamment *Salvia divinorum*, mais aussi les pipérazines, les cathinones de synthèse, les phénéthylamines et, dans une moindre mesure, les cannabinoïdes de synthèse. Le Brésil a également signalé l'apparition de méphédrone et de DMMA (substance de la famille des phénéthylamines) sur son marché; le Chili a fait état de l'apparition de *Salvia divinorum* et de tryptamine; et le Costa Rica a signalé l'émergence de BZP et de TFMPP, deux pipérazines.

Pendant de nombreuses années, la Nouvelle-Zélande a joué un rôle central sur le marché des pipérazines, en particulier de la BZP. Un grand nombre de NPS a également été découvert en Australie, où la situation peut être comparée à celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Au total, 44 substances ont été identifiées pendant les deux premiers trimestres de 2012 en Océanie, ce qui représente un quart de l'ensemble des substances identifiées à l'échelle mondiale. Au cours des deux premiers trimestres de 2012, l'Australie a recensé 33 NPS, qui sont surtout des cathinones de synthèse (13) et des phénéthylamines (8).

D'après l'enquête que l'ONUDC a menée en 2012, l'Asie arrivait en deuxième position de par le nombre de pays ayant signalé l'apparition de NPS; où ces substances y ont été détectées dans un certain nombre de pays et de zones, en particulier en Asie de l'Est et du Sud-Est (Brunéi Darussalam, Chine, Hong Kong (Chine), Indonésie, Japon, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) et au Moyen-Orient (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Israël, Jordanie et Oman).

Hong Kong (Chine) a signalé l'apparition de différents cannabinoïdes de synthèse (JWH-018, par exemple) et cathinones de synthèse (4-méthylethcathinone et butylone). L'Indonésie a signalé à l'ONUDC l'apparition de BZP. Singapour a fait état de l'apparition de plusieurs cannabinoïdes de synthèse (dont JWH-018) et cathinones de synthèse (3-fluoromethcathinone et 4-méthylecathinone). Oman a signalé l'apparition de cannabinoïdes de synthèse (JWH-018). Le Japon a fait état de l'apparition de phénéthylamines, de cathinones de synthèse, de pipérazines, de kétamine, de cannabinoïdes de synthèse et de substances d'origine végétale.

Les deux principaux NPS d'Asie en termes de consommation sont la kétamine et le kratom, que l'on trouve surtout dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Des comprimés de kétamine ont été vendus pendant de nombreuses années en remplacement de l'"ecstasy" (et parfois même en tant qu'"ecstasy"). En outre, le khat est traditionnellement consommé à grande échelle en Asie occidentale, en particulier au Yémen.

Au total, sept pays africains (Afrique du Sud, Angola, Cap-Vert, Égypte, Ghana, Togo et Zimbabwe) ont signalé à l'ONUDC l'apparition de NPS. L'Égypte a fait état de l'apparition de substances d'origine végétale (*Salvia divinorum*) mais aussi de cannabinoïdes de synthèse, de kétamine, de pipérazines (BZP) et d'autres substances (2-diphenylméthylpipéridine (2-DPMP) et 4-benzylpipéridine). Néanmoins, les problèmes généraux liés à la production et à la consommation de NPS semblent moins prononcés en Afrique. Un certain nombre de substances (comme le khat ou l'ibogaïne) y sont toutefois traditionnellement consommées, qui entrent dans la même catégorie que les NPS et qui, du fait de l'ampleur de leur consommation, peuvent causer de graves problèmes sanitaires ou avoir d'autres effets sur le plan social.

La voie à suivre

Le classement ou le placement sous contrôle est un processus long – et coûteux –, en particulier parce que c'est aux autorités qu'incombe la charge de la preuve. En outre, le contrôle d'un nombre toujours accru de substances a des incidences notamment sur les services de police, les douanes, les

laboratoires de criminalistique, les autorités chargées des questions d'importation et d'exportation ainsi que les services sanitaires, et peut excéder les capacités de certains États Membres.

Les autres solutions, comme la création de "systèmes d'alerte précoce", le "classement d'urgence", le "classement des analogues", le "classement générique", l'application des "lois sur les médicaments" ou autres méthodes innovantes, ont toutes des avantages et des inconvénients. La plupart d'entre elles ont permis d'améliorer la situation et d'acquérir une expérience précieuse pour l'élaboration de futurs régimes de contrôle. Toutefois, il manque toujours une coordination à l'échelle mondiale qui empêcherait que les trafiquants de drogues aient simplement à exploiter les lacunes existantes à l'échelle régionale ou même nationale.

La création d'un système mondial d'alerte précoce est nécessaire pour informer les États Membres de l'apparition de substances et les aider à faire face à ce phénomène complexe et évolutif[1]. Si les conventions internationales relatives au contrôle des drogues permettent de classer de nouvelles substances, la vitesse à laquelle les NPS apparaissent rend cette tâche très difficile. Il est indispensable de comprendre la situation et de mettre en commun les méthodes employées pour lutter contre le problème et les enseignements qui en ont été tirés avant d'envisager la définition d'une stratégie commune.

[1] Dans sa résolution 56/4 du 15 mars 2013, la Commission des stupéfiants a encouragé les États Membres et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à "faire part de leurs idées, efforts, bonnes pratiques et données d'expérience en ce qui concerne l'adoption de mesures efficaces, notamment de nouvelles lois, réglementations et restrictions imposées au plan national, pour s'attaquer aux difficultés particulières que posent les nouvelles substances psychoactives".